

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-605/SG/FP portant modification de la décision n° 70-522/SG/FP accordant un congé annuel au personnel enseignant.

n° 70-605/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
20 mai 1970

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1970

Date du numéro
10 juin 1970

TEXTE INTÉGRAL

Les dispositions des articles 1^{er}, 2 et 3 de la décision n° 70-522 du 9 mai 1970 susvisée concernant Mme Marie-Thérèse Reb, institutrice, 9^e échelon, en service en Territoire Français des Afars et des Issas, sont modifiés ainsi qu'il suit : «Mme Reb Marie-Thérèse, classée à l'indice net 340 et au groupe II(voyagea, accompagnée de ses deux filles, par voie aérienne en 156 classe. A cet effet, une réquisition aller-retour Djibouti-Paris Djibouti en 1^o* classe sera délivrée à l'intéressée. Elle pourra prétendre, dans les conditions habituelles, au remboursement de ses frais de transport par voie ferrée en 1 classe de son lieu de débarquement jusqu'à son domicile et rédiifaquement.